

**Statement of the Chairman**  
**Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)**

**4 March 2020**

**Composition of the Secretariat: staff demographics**

*ACABQ report A/74/696*

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the Composition of the Secretariat: staff demographics.

The Advisory Committee has stressed over the years that there is a need for a more extensive analysis of the statistical data provided in the report of the Secretary-General, including an identification of the reasons for different staff demographic patterns. The Committee reiterates that the General Assembly should request the Secretary-General to submit a refined global human resources strategy during the seventy-fifth session of the Assembly, with corrective policy measures with respect to achieving equitable geographical distribution; gender parity; balance in the selection of internal and external candidates; and career development opportunities for staff.

The Advisory Committee notes with concern the renewed downward trend in the number of Member States within the desirable range and the related increase in the number of unrepresented and underrepresented Member States. The Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to develop a strategy with measures and related actions for an equitable geographical representation in the Secretariat and to submit information thereon during the seventy-fifth session of the Assembly.

Mr. Chairman,

The Advisory Committee again stresses its concern about the reduction in the number of entry-level Professional posts and the Organization's ability to attract and develop young talent. On the other hand, while the number of high-level staff has recently decreased, the Committee emphasizes that the top-heaviness of the Organization should be monitored and, in particular, any future proposals for the establishment of high-level positions should be made following a review of existing functions and structures to minimize possible overlaps in high-level functional responsibilities.

Thank you, Mr. Chairman.

-----

**Déclaration du Président**  
**Comité consultatif aux questions administratives et budgétaires (CCQAB)**

**4 mars 2020**

**Composition du Secrétariat : données démographiques relatives au personnel**

*Rapport du CCQAB paru sous la cote A/74/696*

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport du Comité consultatif intitulé :  
« Composition du Secrétariat : données démographiques relatives au personnel ».

Le Comité consultatif a souligné au fil des ans qu'il fallait approfondir l'analyse des données statistiques fournies dans le rapport du Secrétaire général, et notamment déterminer les raisons des différentes caractéristiques démographiques du personnel. Le Comité rappelle que l'Assemblée générale devrait prier le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-quinzième session, une stratégie globale affinée en matière de ressources humaines, assortie de mesures correctives visant à assurer une répartition géographique équitable du personnel, la parité des genres, l'égalité de traitement des candidats internes et externes et des possibilités d'évolution de carrière pour le personnel.

Le Comité consultatif note avec préoccupation que le nombre d'États Membres se situant dans l'intervalle souhaitable a de nouveau tendance à diminuer et que le nombre d'États Membres non représentés ou sous-représentés augmente en conséquence. Il recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général d'élaborer une stratégie comportant des mesures et des actions connexes en vue d'assurer une représentation géographique équitable au Secrétariat et de présenter des informations à ce sujet lors de la soixante-quinzième session de l'Assemblée.

Monsieur le Président,

Le Comité consultatif souligne à nouveau sa préoccupation au sujet de la réduction du nombre de postes d'administrateurs débutants et de la capacité de l'Organisation à attirer et à mettre en valeur les jeunes talents. D'autre part, même si le nombre de fonctionnaires de haut niveau a récemment diminué, le Comité souligne qu'il convient de surveiller la pléthore de postes au sommet de l'Organisation et de faire en sorte, en particulier, que toute proposition future de création de postes de haut niveau soit faite après un examen des fonctions et structures existantes afin de réduire autant que possible les éventuels chevauchements de responsabilités fonctionnelles de haut niveau.

Merci, Monsieur le Président.

-----